



UN JARDINIER NOMME ANDRE LE NOTRE

1613 - 1700

Une famille de jardiniers

En 1572, Pierre Le Nôtre, considéré comme étant le grand-père d'André Le Nôtre, a pour titre « jardinier marchand de fruits » puis celui de « jardinier du roi au Tuileries » dont il assure l'entretien de quatre « parterres d'hortolaige et deux d'arbres ».[1]

Il existe déjà une corporation de jardiniers, leur importance n'a cessé de croître depuis Henri IV qui valorise la culture en France. Pour être maître jardinier il faut justifier de 4 années de pratique. Il est assisté dans ses travaux par des jardiniers à leur compte et des journaliers, manœuvres engagés à la journée, pour effectuer des tâches ponctuelles ou pénibles. Ils sont spécialisés, les uns dans les massifs à broderies, les autres

dans la taille des arbres, d'autres dans les treillages....

Pierre Le Nôtre en 1599 signe au bas des statuts comme ancien de la corporation des jardiniers de Paris et de ses environs. [1].

Son fils Jean Le Nôtre (1575-1655) est « jardinier ordinaire du roi chargé de l'entretien du jardin des Tuileries » de Catherine de Médicis et en 1625 acquiert le titre de « dessinateur des plants et jardins ». Il a la charge des deux grands parterres faisant face au principal pavillon des Tuileries. Il va avoir cinq enfants, dont l'aîné sera prénommé André.

André Le Nôtre est baptisé le 12 mars 1613 en l'église Saint-Roch à Paris. Sa marraine est Claude Martigny, l'épouse de Claude Mollet, premier jardinier du roi aux Tuileries, son parrain André Bérard de Maisoncelles est contrôleur général des jardins du Roi sous Henri IV et Louis XIII. Logé à proximité du jardin des Tuileries, André Le Nôtre va vivre avec son père ses premières expériences du métier de jardinier.

Une formation complète

Henri IV, entre 1595 et 1610 fait édifier la Galerie du bord de l'eau du Louvre qui relie le Louvre aux Tuileries. Il y installe de nombreux artisans et artistes qui vont y exercer leur métier et l'enseigner. On y rencontre des peintres, sculpteurs, tapissiers, architectes, spécialistes en mathématiques.

Son père remarque les dispositions de son fils pour le dessin et son envie pour la peinture. Il le fait entrer comme apprenti dans l'atelier du peintre favori du roi Simon Vouet. C'est là qu'il y fait la connaissance d'un autre apprenti, Charles Le Brun, d'où naîtra une amitié qui ne se démentira jamais. Dans ce lieu dévolu aux artistes et aux ingénieurs, Le Nôtre va acquérir des connaissances en sculpture, architecture, optique, mathématiques et géométrie.

En cela il va suivre les principes de **Jacques Boyceau de La Barauderie** auteur d'un traité sur l'art des jardins :

« *Traité du jardinage, selon les raisons de la nature et de l'art, 1638 .* »

On y lit dans la partie concernant les jardiniers :

« *Un bon jardinier doit être universel en son art, tant pour faire les choses de sa main, que pour les faire faire aux autres qu'il emploiera* »

Il faudra prendre un jeune garçon, de bonne nature, de bon esprit, fils d'un bon travailleur... nous lui feront apprendre à lire et à écrire, à pourtraire et dessigner, ...il faudra monter à la géométrie, pour les plans, mesures et alignements ».



Cette éducation sera complétée par l'apprentissage de l'architecture, de l'arithmétique « afin qu'il ne se trompe ou ne se laisse tromper quand il fera besoin d'achats... » [3]



Le Nôtre va également s'inspirer des grands principes de l'art des jardins présentés par **Jacques Boyceau de La Barauderie** qui recommande l'ordre, la symétrie, et préconise les lignes droites qui rendent les allées « *longues et belles* » qui sont « *nécessaires au jardin* ». [3]

Il recommande de favoriser la contemplation depuis un lieu plus élevé en créant des terrasses, d'éviter de trop employer le carré pour éviter la monotonie. » [2]

Mais à partir des années 1630, c'est en aidant son père à l'entretien des parterres du jardin des tuileries dont il a la charge qu'il va apprendre les fondements du métier de jardinier.

Il va y retrouver Claude Mollet, premier jardinier du roi, qui partage avec Pierre Le Nôtre l'entretien des jardins.



Claude Mollet est également chef

d'une dynastie de jardiniers. Son fils André Mollet est l'auteur d'un ouvrage « *Le jardin de plaisir* » paru en 1651, Claude Mollet lui même écrira un « *Théâtre des plans et jardinages..* » en 1652.

C'est donc dans un environnement qui tend à se codifier que le jeune Le Nôtre va prendre officiellement la suite et la charge de son père.

Le 26 janvier 1637, Louis XIII lui donne officiellement l'état et charge de « *Jardinier des tuileries* » en succession de son père Jean qui vient de se démettre de sa charge en faveur de son fils. Il a alors 24 ans et conservera cette charge jusqu'à sa mort.

Premier chef d'oeuvre

Rapidement il est remarqué par Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII qui va l'employer dans son jardin du Luxembourg, en même temps qu'il travaille avec son père aux Tuileries.

Arrive Nicolas Fouquet qui va l'emmener d'abord à Saint Mandé puis ensuite à Vaux. Il va y retrouver Charles Le Brun et l'architecte Le Vau. Le Nôtre prend en charge la création des jardins sous collaboration des 2 autres, cela va être la première fois qu'un jardinier va prendre la responsabilité d'une telle création.

Le parc de Vaux va faire l'admiration de tous, et le roi décidera d'employer le Nôtre ainsi que Le Brun et Le Vau pour Versailles une fois la déchéance de Fouquet prononcée. (1661)

Versailles et Saint-Germain-en-Laye

A la mort de Louis XIII en 1643, la cour quitte Saint-Germain-en-laye et s'installe à Paris. Le château Neuf et le château Vieux sont progressivement délaissés et mal entretenus.

Le 24 septembre 1648 après un bref passage à Rueil, Anne d'Autriche et la cour fuyant Paris et la Fronde se réfugient à Saint-Germain. Elle y trouve un château Neuf mal entretenu et peu incitant au séjour, quand au château Vieux, s'il est réconfortant comme protection, il est alors dépourvu de meubles et mal chauffé. C'est dans ce contexte que le jeune roi, après l'épisode de la Fronde, en 1652 va décider de demeurer à Saint Germain qui à l'avantage d'être proche de Paris. L'espace disponible étant réduit, la cour va s'installer dans des hôtels particuliers à proximité du château. Cependant en 1660 la vie est perturbée par l'effondrement des terrasses du château Neuf et Louis

XIV prend la décision du « chantier de Versailles » en 1661.

Dès le printemps 1662 Le Nôtre est appelé à Saint Germain pour y réaliser des travaux dans les jardins des 2 châteaux. Il va également s'occuper de la création des jardins de Versailles, ceci bien avant que Le Vau commence les travaux. Le Nôtre va immédiatement s'y intéresser et on va déplanter la plupart des arbres de Vaux pour les replanter à Versailles.

A partir de ce moment là, Le Nôtre rencontre le roi tous les jours, un roi qui prend plaisir à sa compagnie et s'informe journalièrement de l'avancement des travaux. Il le fera même lorsqu'il sera en guerre dans les Flandres d'où il enverra régulièrement des courriers à Le Nôtre.

A Saint Germain un affaissement du mur de soutènement de la terrasse demande des réparations. Le Vau fait un projet approuvé par Colbert qui le trouve économique, alors que celui présenté par Le Nôtre, plus cher, sera accepté par le roi. Ce dernier constitue en une grande et rectiligne terrasse avec des décrochements comme l'arrondi du début qui permet au visiteur de ne jamais voir le mur de soutènement.

Le Nôtre travaille à différents châteaux, mais surtout en y envoyant des plans et des dessins car il ne pouvait se déplacer partout.

Le Nôtre est anobli par Louis XIV en 1675, il reçoit à cette occasion l'ordre de Saint-Michel, suivi en 1681 de l'ordre de Saint Lazare.[4]

En 1679, il part en Italie pour y étudier les jardins .



A son retour à Versailles, le roi lui présente un bosquet réalisé par l'architecte Jules Hardouin-Mansart, ce bosquet ne lui plaira pas puisqu'il ne respecte pas sa définition des jardins :

- un bosquet ne doit se découvrir qu'au dernier moment, alors que celui là est bien visible puisque les colonnes dépassent des frondaisons de part les arcades et les vases qui y sont placés dessus.

« Le jardin doit être le complément de l'architecture et la mettre en valeur »

Des améliorations au service des jardins

Le Nôtre n'a pas inventé les jardins à la française, jardins compartimentés (déjà au Moyen Age). Il introduit des idées qui vont les améliorer.

- un partage par une allée centrale qui ira jusqu'à l'infini,
- de chaque côté une symétrie qui sera faite par volumes mais pas nécessairement semblables de chaque côté
- introduction de la perspective
- utilisation des terrains disponibles en l'état, sans en modifier l'apparence
- le jardin est un prolongement du château
- création de différents plans reliés par des escaliers pour que la vue ne soit pas monotone. Il donne une impression d'infini en supprimant la plupart des haies ou la plupart des limites des jardins. Il inclut le parc dans l'environnement comme s'il en faisait partie. Les limites existent cependant, mais on ne les voit plus, utilisation des « saut de loup » que sont des fossés qu'un loup en bondissant ne peut franchir.

Une fin de vie au milieu des jardins

En 1693 André Le Nôtre se retire dans sa maison dans le palais des Tuileries dont il a conservé la charge de jardinier. Collectionneur avisé de peintures et autres objets d'art, il donne à Louis XIV près de soixante-dix tableaux, bronzes, bustes en marbre et porcelaines. Parmi ces œuvres, on trouve trois Poussin, un Dominiquin et deux Claude Gellée, exposés aujourd'hui au Musée du Louvre.[5]



Il décède le 15 septembre 1700 à l'âge de 87 ans. Il est inhumé en l'église Saint-Roch proche des Tuileries, dans la chapelle de son saint patron, « Saint André ».



Profanée à la révolution il ne subsiste de cette sépulture que le buste réalisé par Antoine Coysevox.

Son épitaphe

A LA GLOIRE DE DIEU

Ici repose le corps d'ANDRE LE NOSTRE,
Chevalier de l'ordre de Saint Michel, Conseiller du Roi,
Contrôleur général des bâtiments de Sa Majesté,
Arts et Manufactures de FRANCE,
et préposé à l'embellissement des jardins de Versailles
et autres Maisons Royales.

La force et l'étendue de son génie
le rendaient si singulier dans l'art du jardinage
qu'on peut le regarder comme ayant inventé les beautés principales
et porté toutes les autres à leur dernière perfection.

Il répondit en quelque sorte par l'excellence de ses ouvrages
à la grandeur et à la magnificence du Monarque qu'il a servi
et dont il a été comblé de bienfaits.

La FRANCE n'a pas seule profité de son Industrie.
Tous les Princes de l'Europe ont voulu avoir de ses élèves
et il n'a point eu de concurrent qui lui fut comparable.

Il naquit en l'année 1613
et mourut dans le mois de Septembre de l'année 1700.

Le Nôtre n'aura pas laissé d'écrits sur ses œuvres et sur sa manière de concevoir les jardins. Pourtant son nom est devenu peu à peu synonyme des jardins « à la Française », jardins qui perdurent son souvenir au delà du temps, peut être d'une manière plus lisible pour nous autres profanes, que les livres.

G. W . – Avril 2013

Portrait d'André Le Nôtre par Carlo Maratta, vers 1680 - Licence creative commons, source Wikipedia

De très nombreux sources sont disponibles sur André Le Nôtre. En référence à cet article vous pouvez consulter :

[1] Chantal Dauchez – *Les Jardins de LE NÔTRE – La Compagnie du Livre* 1994

[2] [Contenu soumis à la licence CC-BY-SA 3.0](#). Source : Article [Jacques Boyceau](#) de [Wikipédia en français \(auteurs\)](#)

[3] source [gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France](http://gallica.bnf.fr/Bibliothèque_nationale_de_France)

[4] source wikipedia.org : André Le Nôtre [Contenu soumis à la licence CC-BY-SA 3.0](#). Source : Article [André Le Nôtre](#) de [Wikipédia en français \(auteurs\)](#) .

[5] <http://raffinementfrancophone.wordpress.com/2011/12/01/andre-le-notre-le-jardinier-du-roi/>

A lire aussi

Aurélia Rostaing – *Les jardins de Le Nôtre en Île de France – Editions du Patrimoine*

Roger Berthon – *Saint-Germain-en-Laye- coll. « Bourgades d'hier de d'aujourd'hui »*

G Lacour-Gayet – *Le Château de Saint-Germain-en-Laye » - Calmann-Levy éditeur* 1935

Eric Orsenna – *Portrait d'un homme heureux – Fayard* 2000

Jules Guiffrey – *André Le Nostre – Coll. « Les Grands Artistes » - H. Laurens, 1912*

Thierry Mariage – *L'univers de Le Nostre – Pierre Mardaga Editeur* 2003

Bernard Jeannel – *Le Notre – F. Hazan Editeur* 1985

G. Lenotre - « Ce bon Le Nôtre, Jardinier du Roi » - *Historia* n°222 Mai 1965

Robert Garnier - « Le jardin à la Française est signé Le Nostre » - *France Magazine* octobre 1950

Revue de l'art – N° 129/2000-3

sans oublier le site internet du ministère de la culture à l'adresse :

<http://www.lenotre.culture.gouv.fr/>

